



Association 1,2,3...Parents  
50 avenue d'Auvergne  
23000 GUERET  
06 41 43 76 58

## **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le

**samedi 9 avril 2022 à 15h**

**dans les locaux de l'UDAF (50 avenue d'Auvergne, Guéret)**

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Rapport moral et financier de la co-présidente
- Approbation du budget
- Renouvellement du Conseil d'Administration

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, nous comptons vivement sur votre présence.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un.e adhérent.e de votre choix.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 13 des statuts de l'association.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A Guéret, le 25 mars 2022

Judith Gautier Duprat, co-présidente

**P.J** : Feuille de pouvoir